

C'EST LE MOMENT DE...

METTRE EN AVANT SA MARQUE EMPLOYEUR



AVRIL 2021 LETTRE N° 14

Que signifie la marque employeur ?

La marque employeur correspond à « l'image de marque » de l'entreprise telle qu'elle est perçue à la fois en interne, par ses employés, et en externe, par toute personne qui s'y intéresse. Elle comprend deux éléments essentiels :

- La e-réputation, qui est influencée par la communication interne ET externe de l'entreprise
- La politique RH adoptée caractérisée par ses valeurs, sa propre culture d'entreprise, ses process de recrutement et de management, etc.

Pourquoi la marque employeur est devenue un enjeu majeur aujourd'hui ?

- Pour fidéliser ses employés les plus méritants et améliorer leur bien-être
- Pour attirer les nouveaux talents
- La cible « jeunes » est très sensible à la réputation de son futur employeur

Comment construire sa marque employeur ?

1. Identifier les valeurs de l'entreprise en interrogeant les salariés, les fournisseurs, les clients, les candidats, etc...
2. Homogénéiser toute sorte de message ou de valeur véhiculée par l'entreprise à l'interne ET à l'externe. Pour cela, une stratégie de communication claire, cohérente et concise est indispensable.
3. Établir une politique RH solide et efficace pour mieux maîtriser ses process de management et de recrutement.

L'étape suivante : l'Expérience Candidat

- Quand le candidat se confronte à la réalité de la marque employeur
- La charte graphique, le type de contenu à diffuser, les informations à transmettre sont préparées en fonction de la marque employeur et de l'image que l'entreprise veut renvoyer.
- La marque employeur présente une image hypothétique, l'expérience candidat permet de la vérifier et de se confronter au réel. Elle est donc **l'un des piliers de la crédibilité de l'entreprise** et de sa marque employeur.
- Considérer les candidats comme des clients (cf : attirer de nouveaux prospects, se différencier de la concurrence, convertir les prospects, et fidéliser ses clients)

... NOTER DANS L'AGENDA

AVRIL 2021

Salon du Travail et de la Mobilité Professionnelle
du 7 au 18 avril 2021 - Site de l'événement :
<https://www.facebook.com/Salondutravail>

Matinales RH – CCI du Lot – Jeudi 15 Avril – 9h – 12h –
Cambes et distanciel – « Risques Psycho-sociaux :
identifier et prévenir »

**ANNUAIRE DES PARTENAIRES DE
L'EMPLOI AU VERSO**

L'essentiel à retenir

Si l'expérience du candidat est positive, il valide la réputation de l'entreprise. Il lui accorde plus facilement sa confiance et confirme son envie de s'investir dans l'entreprise. Si au contraire, il est déçu, il abandonne sa candidature en cours de route, il n'a plus envie de postuler pour cette entreprise et il peut même dissuader d'autres candidats de postuler en partageant ses impressions négatives.

- Vous devez donc diffuser **des offres qui génèrent de l'intérêt**
- **La confiance** est également un élément-clé d'une relation saine entre une entreprise et ses candidats.
- L'entreprise doit renvoyer une image **transparente et authentique** pour fidéliser ses candidats, consolider leur enthousiasme à postuler et motiver leur engagement.
- Il est important d'avoir **des interactions de qualité** avec eux en facilitant la fluidité des échanges et en traitant avec considération les candidatures refusées
- Leur offrir une expérience professionnelle qui correspond à leurs attentes et être à la hauteur de ses promesses.

VOS PARTENAIRES DE L'EMPLOI

AVRIL 2021 - LETTRE N° 14

PARTENAIRES	LOGO CLIQUABLE	SPÉCIFICITÉS	NOM DU CONTACT	TÉLÉPHONE / MAIL
ANEFA Lot		Gestion d'un site dédié à l'emploi agricole (mise en relation demandeurs d'emploi et employeurs)	Cathy FRONK	05 65 23 22 15 anefa-lot@anefa.org
Cap Emploi		Accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en situation de handicap	Alexandra PELEMAN Emmanuel DOUCET	05 65 23 20 20 / 06 80 84 59 76 a.peleman@capemploi46.com e.doucet@capemploi46.com
CCI Appui RH		Aide à la gestion du personnel, diagnostic RH	Julie JAMMES-DUCHESNE	05 65 20 48 66 julie.jammes@lot.cci.fr
Lot, Terres de Saisons		Accompagnement des Employeurs et des Saisonniers	Mickaël NEVEU	07 66 75 54 46 terresdesaisons@gmail.com
La Région Service Territorial		Suivi et mise en oeuvre dans le Lot des politiques Emploi et Formation Région.	Virginie FAURE-BRAC	05 61 39 69 69 virginie.faure-brac@laregion.fr
Maison de l'artisan-U2P 46		Aide à la gestion du personnel, diagnostic RH	Léa SCHOEFFEL	05 65 35 08 01 contact@upa46.fr
Mission Locale		Accompagnement global des jeunes 16-25 ans / Appui aux entreprises	Benoît DORIAN	05 65 20 42 60 06 21 90 01 34 b.dorian@ml46.fr
Pôle emploi		Mise en relation Entreprises et demandeurs d'emploi	Corinne COUDERT Gaëligue JOS	05 65 27 07 33 entreprise.souillac@pole-emploi.net
Sous-Préfecture de Gourdon		Pôle économique et social	Carole DUPUY	05 65 41 78 24 carole.dupuy@lot.gouv.fr
UD DIRECCTE		Renseignements Droit du travail	Numéro unique national	0 806 000 126 oc-ud46.sct@direccte.gouv.fr